

FAITS ET DONNÉES CHIFFRÉES

LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN SUISSE



2010



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie DFE
Office fédéral de la formation professionnelle
et de la technologie OFFT

FORMATIONPROFESSIONNELLEPLUS.CH
LE PARCOURS DES PROFESSIONNELS.

Une initiative conjointe de la Confédération, des cantons
et des organisations du monde du travail

TABLE DES MATIÈRES

Survol de la formation professionnelle	3
Système de la formation professionnelle en Suisse	4
Une tâche – trois partenaires	6
Lieux de formation	8
Marché des places d'apprentissage	11
Données chiffrées sur la formation professionnelle	12
Projets	21
Informations supplémentaires	22

SURVOL DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

La formation professionnelle permet aux jeunes de prendre pied dans le monde du travail et assure la relève en formant des professionnels et des cadres dirigeants qualifiés. Elle est orientée vers le marché du travail et intégrée au système éducatif.

La formation initiale la plus prisee

La formation professionnelle transmet des connaissances fondamentales solides aux deux tiers des jeunes en Suisse. Elle constitue le point de départ d'un apprentissage tout au long de la vie et offre de nombreuses perspectives professionnelles.

Le système dual

La formation duale, en entreprise et à l'école professionnelle, est le type de formation professionnelle le plus répandu. Les jeunes ont le choix entre plus de 200 formations en apprentissage. Outre la formation duale classique, la formation professionnelle initiale (apprentissage) peut également être suivie en école à temps complet notamment dans les écoles de métiers et dans les écoles de commerce.

Des diplômes qui ouvrent bien des portes dans la vie professionnelle

Les formations offertes sont axées, non seulement sur des qualifications professionnelles effectivement recherchées, mais également sur les possibilités d'embauche existantes. Grâce au lien unissant l'offre de formation et le monde du travail, la Suisse peut dès lors se flatter d'avoir l'un des taux de chômage des jeunes les plus bas d'Europe.

Un pan du système éducatif

La formation professionnelle s'inscrit au degré secondaire II et au degré tertiaire; elle s'appuie sur des offres de formation et des procédures de qualification nationales clairement définies. Elle se caractérise par une perméabilité élevée: en effet, il est possible de suivre ultérieurement des offres de formation plus exigeantes ou de changer d'activité durant sa vie professionnelle sans perdre de temps pour autant. Par ailleurs, l'offre de formation continue est riche à tous les niveaux.

Perspectives professionnelles

La formation professionnelle supérieure s'inscrit dans le prolongement de la formation professionnelle initiale. Elle vise des qualifications professionnelles spécifiques et prépare à l'exercice des fonctions de cadre intermédiaire et de spécialiste. Les étudiants ont le choix entre environ 400 examens professionnels et professionnels supérieurs et autant de filières de formation proposées par les écoles supérieures. La maturité professionnelle permet d'accéder directement aux hautes écoles spécialisées.

Une tâche commune

La formation professionnelle est une tâche commune des partenaires que sont la Confédération, les cantons et les organisations du monde du travail.

Chiffres clé relatifs à la formation professionnelle

Élèves de 9 ^e classe	88 200
Personnes commençant une formation professionnelle	82 000
Total des personnes suivant une formation prof. initiale (au degré secondaire II)	226 800
Diplômes décernés dans la formation professionnelle initiale	65 700
Diplômes décernés dans la formation professionnelle supérieure	27 600

SYSTÈME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN SUISSE

La formation professionnelle s'inscrit au degré secondaire II et au degré tertiaire B. Elle s'appuie sur des offres de formation et des procédures de qualification nationales clairement définies et se caractérise par une perméabilité élevée: en effet, il est possible de suivre ultérieurement des offres de formation plus exigeantes ou de changer d'activité durant sa vie professionnelle sans perdre de temps pour autant. La formation professionnelle présente une large palette de formations et une offre de formation continue diversifiée à tous les niveaux. Les offres prennent en considération les capacités différentes des personnes en formation et les besoins spécifiques de chaque classe d'âge.

Formation professionnelle initiale

Elle permet d'acquérir des qualifications professionnelles certifiées et jette les bases de l'apprentissage tout au long de la vie.

Formation professionnelle initiale de 3 ou 4 ans avec certificat fédéral de capacité

Sert à l'acquisition des qualifications requises en vue de l'exercice d'une profession spécifique. Donne accès à la formation professionnelle supérieure.

Formation professionnelle initiale de 2 ans avec attestation fédérale

Permet avant tout aux jeunes ayant des aptitudes essentiellement pratiques de suivre une formation adaptée à leurs besoins et de recevoir un diplôme professionnel fédéral reconnu. Donne aussi accès à une formation professionnelle initiale de 3 ou 4 ans avec certificat fédéral de capacité.

Maturité professionnelle fédérale

Complète la formation professionnelle initiale avec certificat fédéral de capacité par une formation générale approfondie. Donne accès directement aux hautes écoles spécialisées. Permet, avec des qualifications complémentaires, d'étudier dans une université ou dans une école polytechnique fédérale (EPF).

Formation professionnelle supérieure

Elle allie des capacités pratiques solides aux connaissances théoriques approfondies. Elle prépare à l'exercice des fonctions de cadre intermédiaire ou de spécialiste.

Examens professionnels fédéraux et examens professionnels fédéraux supérieurs

Les examens professionnels s'adressent aux professionnels qui disposent d'une expérience professionnelle de plusieurs années et souhaitent se spécialiser dans leur domaine d'activité. Les examens professionnels supérieurs sont orientés vers l'expertise professionnelle ou la gestion d'entreprise dans les PME. L'examen professionnel est sanctionné par un brevet fédéral, l'examen professionnel supérieur par un diplôme fédéral.

Filières de formation des écoles supérieures

Les filières de formation des écoles supérieures sont réglementées dans le plan d'études cadre. La procédure de qualification a lieu directement dans les écoles.

La durée des filières de formation est en règle générale de deux ans (plein temps) ou de trois ans (temps partiel). Les études s'achèvent par l'obtention d'un diplôme reconnu au niveau fédéral avec complément ES.

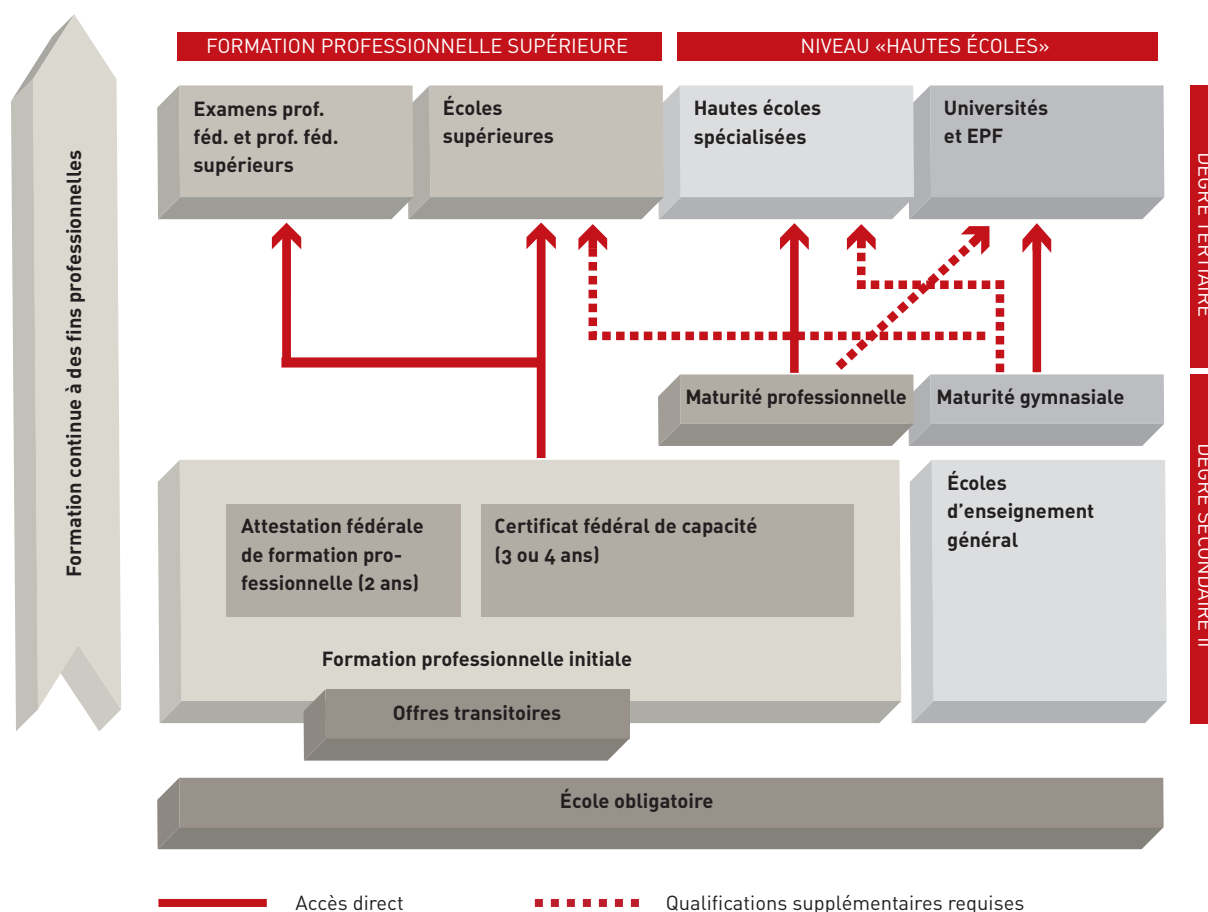
Préparation à la formation professionnelle initiale

Offres transitoires

Offres de formation axées sur la pratique et sur le monde du travail au terme de la scolarité obligatoire. Elles tiennent compte des exigences de la formation professionnelle initiale.

Formation continue à des fins professionnelles

La formation continue à des fins professionnelles (formation non formelle telle que cours, séminaires, etc.) s'applique à chaque niveau de formation et constitue une tâche permanente, indépendamment de l'âge des personnes considérées.



Formation professionnelle initiale pour adultes

Les adultes ont également la possibilité d'obtenir un diplôme sanctionnant une formation professionnelle initiale. La loi sur la formation professionnelle offre diverses variantes dans ce domaine: cela va des procédures réglementées et structurées, destinées à des groupes professionnels ou à des parties d'entre eux, jusqu'aux procédures de reconnaissance individuelles.

UNE TÂCHE – TROIS PARTENAIRES

La formation professionnelle est une tâche qui relève de la Confédération, des cantons et des organisations du monde du travail. Ces trois partenaires associent leurs efforts pour une formation professionnelle de qualité et pour une offre suffisante en places d'apprentissage et en formation continue.

Confédération

Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT)

Est compétent en matière de formation professionnelle à l'échelle de la Confédération.

Institut fédéral des hautes écoles en formation professionnelle (IFFP)

Dispense la formation et la formation continue des responsables de la formation professionnelle, notamment des formateurs. Développe la recherche dans ce domaine et exécute des mandats pour des tiers. Sièges régionaux: Zollikofen, Lausanne et Lugano.

Confédération

pilotage et développement stratégiques

- assurance qualité et développement continu de l'ensemble du système
- comparabilité et transparence des offres dans toute la Suisse
- édicition des ordonnances sur la formation professionnelle initiale (plus de 200)
- reconnaissance des règlements d'examen et des plans d'études cadre de la formation professionnelle supérieure
- prise en charge d'un quart des dépenses publiques
- promotion de l'innovation et soutien de prestations d'intérêt public

Organisations du monde du travail

contenus de la formation et lieux de formation

- définition des contenus de la formation et des procédures de qualification nationales
- mise à disposition de places de formation
- transmission de qualifications professionnelles
- développement de nouvelles offres de formation

Cantons

mise en œuvre et surveillance

- offices cantonaux de la formation professionnelle et surveillance de l'apprentissage
- écoles professionnelles et offres de formation en école à temps complet
- offices d'information professionnelle et d'orientation professionnelle
- marketing des places d'apprentissage
- participation au développement continu et au pilotage de la formation professionnelle

Organisations du monde du travail

Associations professionnelles

Définissent les contenus de la formation et les procédures de qualification nationales, organisent la formation professionnelle initiale et préparent les offres dans le domaine de la formation professionnelle supérieure.

Partenaires sociaux, autres organisations et prestataires de formation professionnelle compétents dans ce domaine

Participent, de concert avec les associations professionnelles, au développement continu de la formation professionnelle.

Entreprises

Aménagent, dans la mesure de leurs possibilités, les places de formation pour la partie pratique de la formation professionnelle, et assurent la relève. Leur participation à la formation professionnelle est volontaire.

Cantons

Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP)

En Suisse, l'école et l'éducation sont essentiellement du ressort des cantons. La collaboration à l'échelle nationale dans le cadre de la CDIP complète et renforce la souveraineté des cantons en matière scolaire.

26 offices cantonaux de la formation professionnelle

Sont les organes d'exécution de la formation professionnelle sur le plan cantonal. Coordonnent leurs activités au sein de la Conférence suisse des offices cantonaux de formation professionnelle (CSFP), l'une des conférences spécialisées de la CDIP.

Services d'orientation professionnelle, universitaire et de carrière

Dispensent informations et conseils aux jeunes et aux adultes.

Écoles professionnelles

Dispensent la partie scolaire de la formation professionnelle en entreprise et proposent des offres de formation en école à temps complet.

LIEUX DE FORMATION

L'image de marque et les points forts de la formation professionnelle sont directement liés à son orientation vers le monde du travail. Cet état de fait se reflète dans les lieux de formation eux-mêmes.

Formation professionnelle initiale

Entreprise

Entreprise: la formation professionnelle initiale classique (apprentissage) se déroule en entreprise; les personnes en formation y acquièrent les compétences professionnelles pratiques.

Réseau d'entreprises formatrices: dans ce cas de figure, plusieurs entreprises mettent en commun leurs forces afin de pouvoir offrir ensemble une ou plusieurs places de formation. Le recours aux réseaux d'entreprises formatrices est indiqué lorsque les entreprises n'emploient que peu de personnel ou qu'elles ne peuvent offrir qu'une partie de la formation en raison de leur spécialisation.

École professionnelle

Dispense la partie scolaire de la formation professionnelle. La formation scolaire comprend la formation spécifique à la profession et l'enseignement de la culture générale. Il existe plusieurs possibilités de moduler le déroulement de la formation professionnelle initiale: la forme d'organisation classique avec un à deux jours d'école professionnelle et trois à quatre jours de travail en entreprise sur toute la durée de la formation professionnelle initiale; le modèle de scolarité dégressive (de nombreux jours d'école professionnelle en début de formation, puis réduction progressive); l'année initiale d'apprentissage, etc. Les offres de formation en école à plein temps (écoles de métiers, écoles de commerce, etc.) sont également considérées comme des écoles professionnelles.

Cours interentreprises

Servent à la transmission et à l'acquisition d'aptitudes fondamentales, en complément de la formation dispensée en entreprise et à l'école professionnelle. Ont souvent lieu dans les centres de formation mis sur pied par les branches elles-mêmes.

Formation professionnelle supérieure

Examens professionnels fédéraux et examens professionnels fédéraux supérieurs

Les organisations du monde du travail sont responsables de la mise sur pied des examens professionnels fédéraux et des examens professionnels fédéraux supérieurs. Ces organisations, de même que diverses écoles privées ou publiques, offrent des cours en emploi permettant de se préparer à ces examens.

Filières de formation des écoles supérieures

Les filières de formation en cours d'emploi ou à temps complet sont offertes dans les écoles supérieures par des organisations du monde du travail de même que par des entreprises privées ou des institutions de formation publiques.

Formation continue à des fins professionnelles

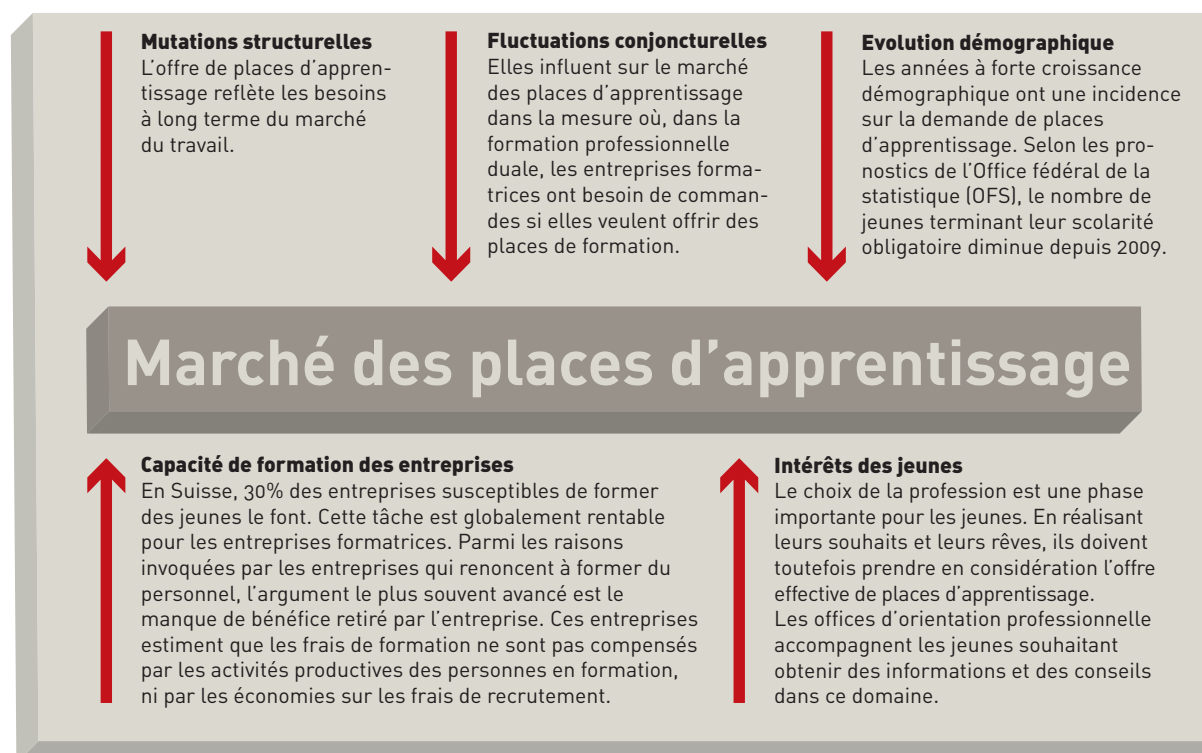
L'offre de formation continue dans ce domaine est très riche et répond aux besoins des diverses professions. Elle est organisée majoritairement sur une base privée.





MARCHÉ DES PLACES D'APPRENTISSAGE

Le marché des places d'apprentissage rassemble les offres des entreprises et les demandes des jeunes. L'État joue ici le rôle d'un intermédiaire: il veille à la mise en place de conditions cadre optimales pour les entreprises, promeut l'offre de places d'apprentissage et aide les jeunes dans le choix de leur future profession.



Marketing des places d'apprentissage – une tâche cantonale

Les offices cantonaux de la formation professionnelle sont en prise directe avec la réalité de leur région et soignent les contacts avec les entreprises actives sur place. De ce fait, ils sont à même d'évaluer au mieux l'évolution de l'offre de places d'apprentissage, de prendre à temps des mesures adéquates et de soutenir les jeunes de manière individualisée dans leur recherche d'une place d'apprentissage. Lorsque la situation en matière de places d'apprentissage est tendue, la Confédération peut proposer un appui financier supplémentaire.

Les principales mesures en matière de marketing des places d'apprentissage

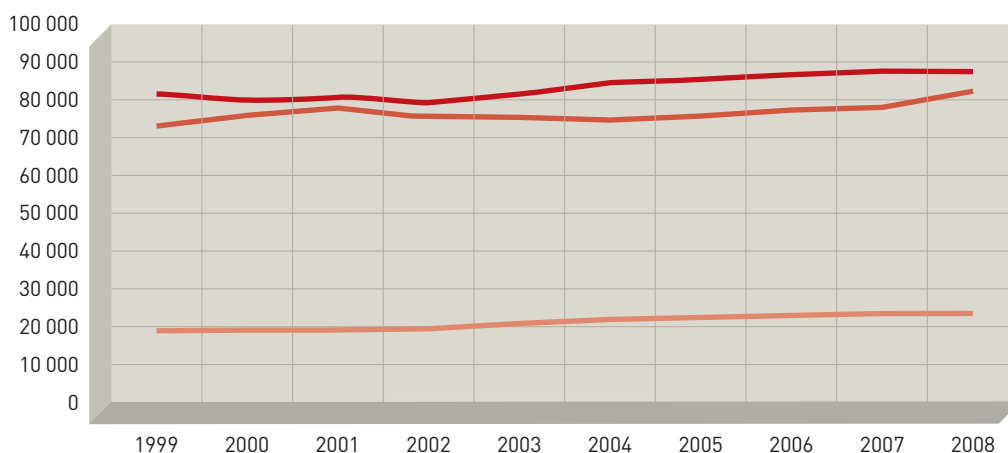
- information professionnelle et conseil professionnel
- listes des places d'apprentissage
- mise en place de réseaux d'entreprises formatrices
- préparation de solutions transitoires étatiques
- promoteurs de places d'apprentissage: ceux-ci vont directement auprès des entreprises et encouragent celles-ci à créer des places d'apprentissage
- placement et assistance individuelle (mentoring) des jeunes n'ayant pas trouvé de places d'apprentissage

FAITS ET DONNÉES CHIFFRÉES

ENTRÉE DANS LA VIE PROFESSIONNELLE

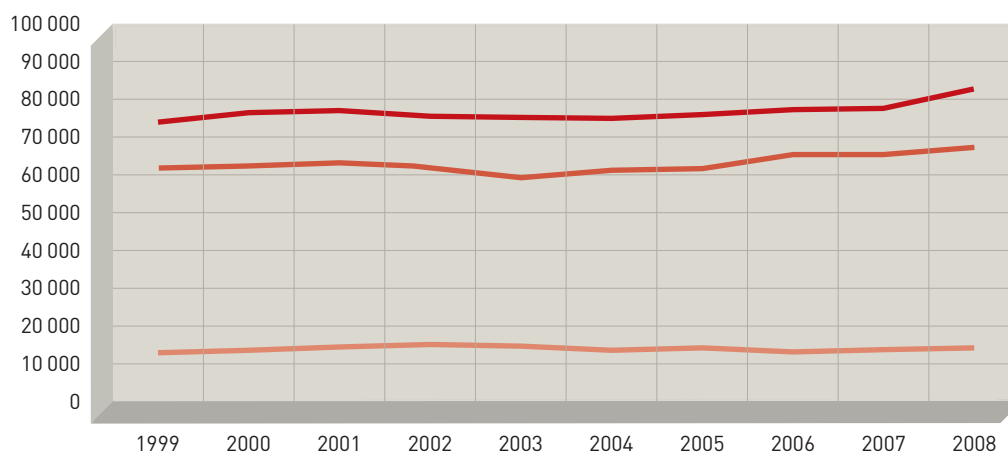
Environ deux tiers des jeunes optent pour la formation professionnelle. La formation professionnelle initiale en entreprise est la forme de formation professionnelle la plus courante. En Suisse romande et au Tessin, la part des offres de formation en école à temps complet est traditionnellement plus grande qu'en Suisse alémanique.

Personnes ayant commencé une formation au degré secondaire II



Élèves de 9 ^e classe	■	80 700	80 000	80 400	79 800	81 800	84 300	85 700	87 000	88 300	88 200
Écoles de maturité gymnasiale	■	19 200	19 300	19 300	19 500	20 800	22 000	22 300	23 200	23 400	23 400
Formation professionnelle initiale*	■	73 800	76 000	77 800	76 100	75 400	75 100	75 600	78 100	78 300	82 000

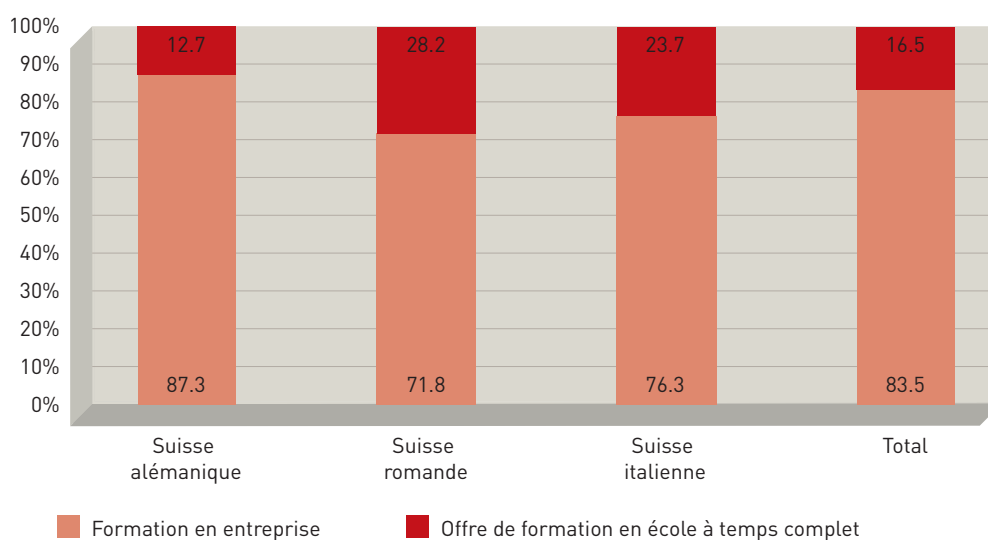
Nombre de jeunes entamant une formation professionnelle: prédominance de la formation en entreprise



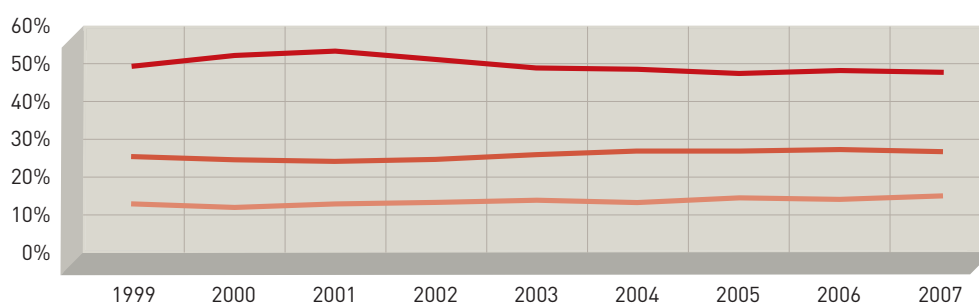
Total	■	73 800	76 000	77 800	76 100	75 400	75 100	75 600	78 100	78 300	82 000
Formation en entreprise	■	61 000	62 200	62 800	60 200	59 900	61 300	61 700	65 600	65 600	68 500
Offre de formation en école à temps complet**	■	12 800	13 800	15 000	15 900	15 500	13 800	13 900	12 500	12 700	13 500

* Y compris les offres de formation en école à plein temps (école de commerce et école préparant à la formation d'informaticien), sans les formations élémentaires
 ** Y compris les écoles de commerce et d'informatique

Formation professionnelle par région linguistique 2008



Proportion des passages directs au degré secondaire II



Formation professionnelle	49.6%	51.0%	51.7%	50.4%	48.6%	48.2%	47.1%	48.0%	47.3%
Formation de culture générale	25.6%	25.0%	24.9%	25.4%	26.0%	27.2%	27.2%	27.4%	27.0%
Formations transitoires*	12.8%	12.4%	12.8%	13.1%	13.9%	13.6%	14.3%	14.2%	15.2%

Large spectre de solutions transitoires

Dans le prolongement de la scolarité obligatoire, la majorité des élèves accomplissent directement une formation professionnelle initiale ou suivent une école de culture générale. Les élèves qui n'ont pas encore trouvé de solution peuvent choisir une

offre transitoire ou effectuer un semestre de motivation; ils peuvent aussi décider de prendre une année intermédiaire et opter par exemple pour un séjour linguistique.

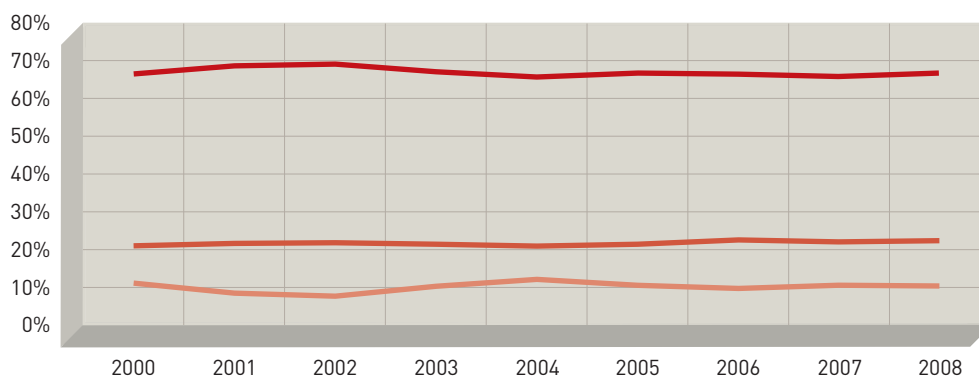
* Les formations transitoires englobent la 10^e année scolaire, le préapprentissage et les écoles préparatoires

FAITS ET DONNÉES CHIFFRÉES

SECONDAIRE II POUR 90% DES JEUNES

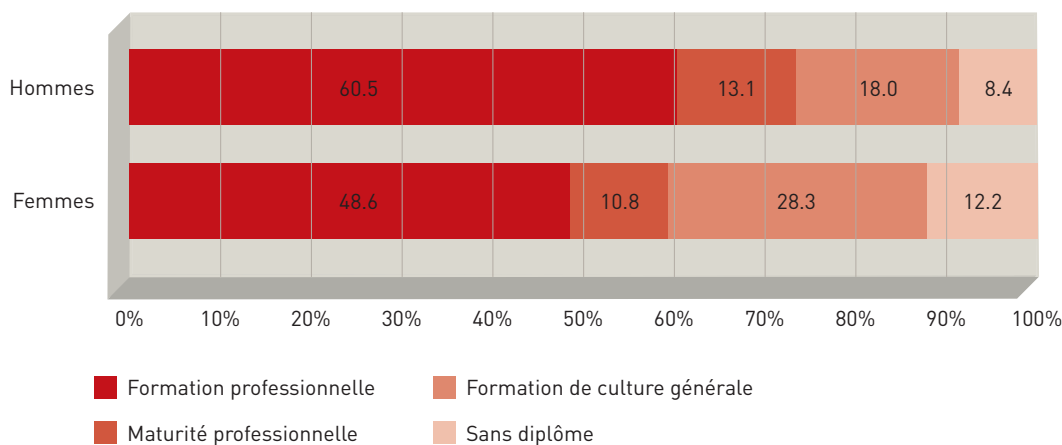
Un diplôme de la formation professionnelle offre de meilleurs débouchés sur le marché du travail et constitue une bonne base pour l'apprentissage tout au long de la vie. En Suisse, à l'heure actuelle, 90 % des jeunes sont détenteurs d'un diplôme du degré secondaire II. Le but est d'augmenter encore davantage ce taux au cours des prochaines années.

Quote-part de diplômés au degré secondaire II



Formation professionnelle	66.5%	68.6%	69.1%	67.0%	65.6%	66.7%	66.4%	66.3%	66.7%
Formation de culture générale	21.6%	22.2%	22.4%	22.0%	21.6%	22.0%	23.1%	22.8%	23.0%
Sans diplôme	11.9%	9.3%	8.4%	11.0%	12.8%	11.3%	10.5%	10.9%	10.3%

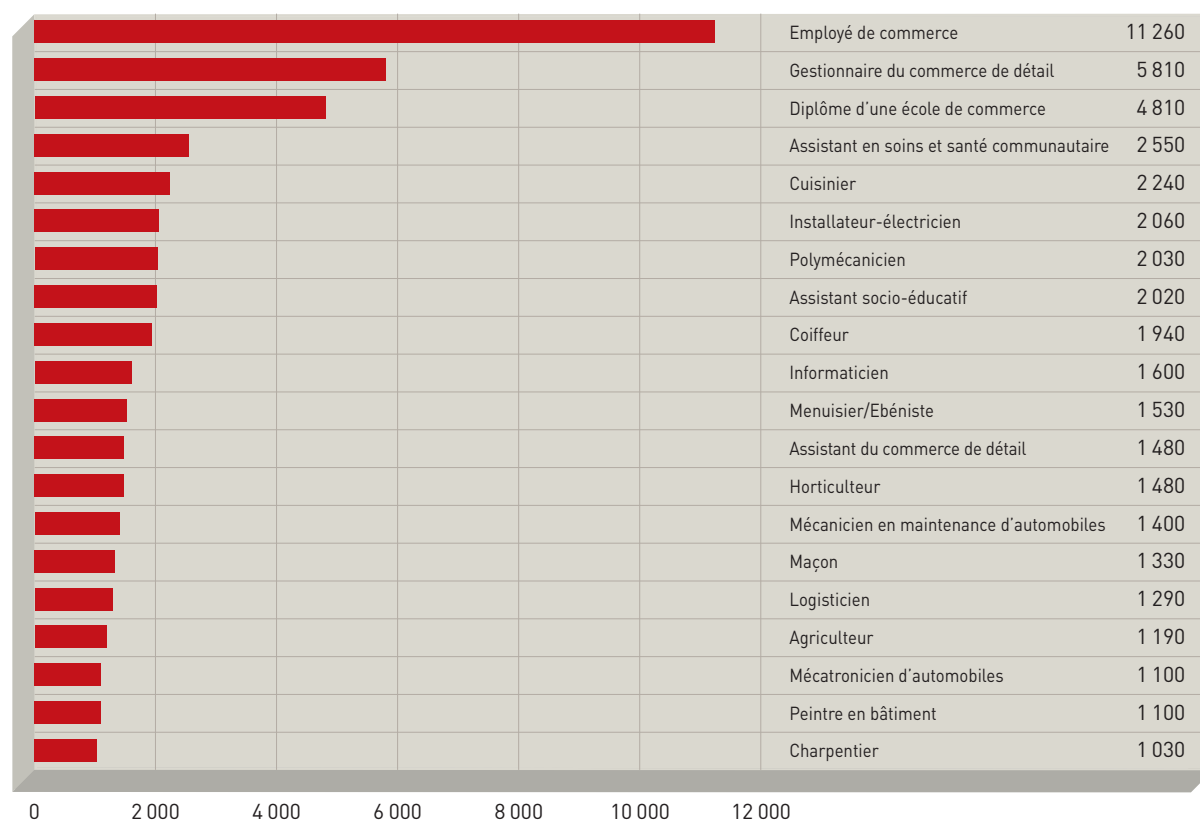
Degré secondaire II: formations achevées en 2008



LES 20 FORMATIONS EN APPRENTISSAGE LES PLUS FRÉQUEMMENT CHOISIES

En Suisse, plus de 200 formations professionnelles initiales sont proposées. Les 20 formations professionnelles initiales les plus souvent choisies en 2008 représentent 60% des contrats d'apprentissage conclus.

Nombre d'admissions en 2008

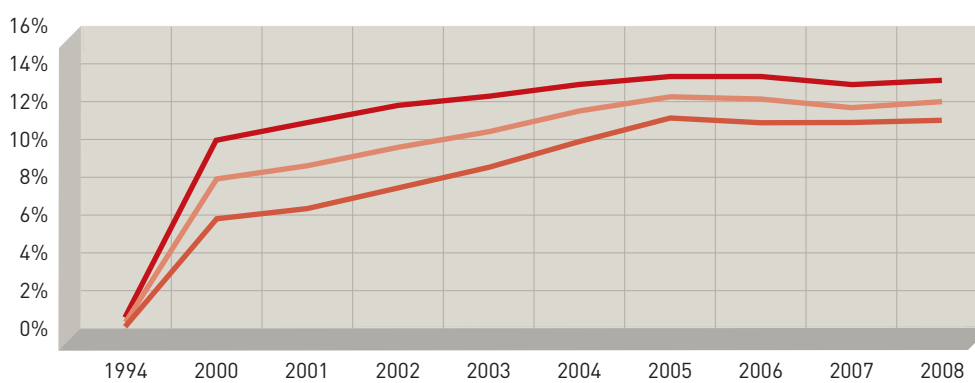


FAITS ET DONNÉES CHIFFRÉES

MATURITÉ PROFESSIONNELLE: UNE HISTOIRE À SUCCÈS

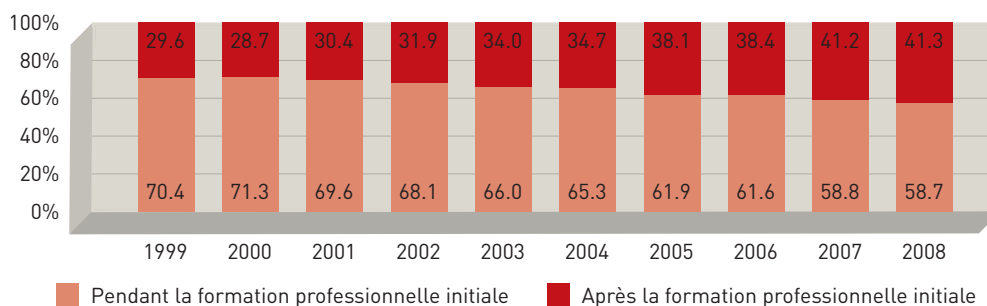
La maturité professionnelle a été introduite en 1994. Elle s'est établie en tant qu'offre destinée aux jeunes performants. Complétant un certificat fédéral de capacité, elle permet l'accès direct aux hautes écoles spécialisées. Les étudiants ayant acquis une qualification supplémentaire pourront aussi entrer à l'université ou dans une école polytechnique fédérale (EPF).

Quote-part maturité professionnelle



Hommes	■	0.5%	10.0%	10.8%	11.8%	12.3%	12.9%	13.4%	13.4%	12.9%	13.1%
Femmes	■	0%	5.7%	6.2%	7.2%	8.4%	9.9%	10.9%	10.7%	10.7%	10.8%
Total	■	0.3%	7.8%	8.5%	9.5%	10.3%	11.4%	12.2%	12.1%	11.8%	12.0%

Certificats de maturité professionnelle en fonction du type de formation



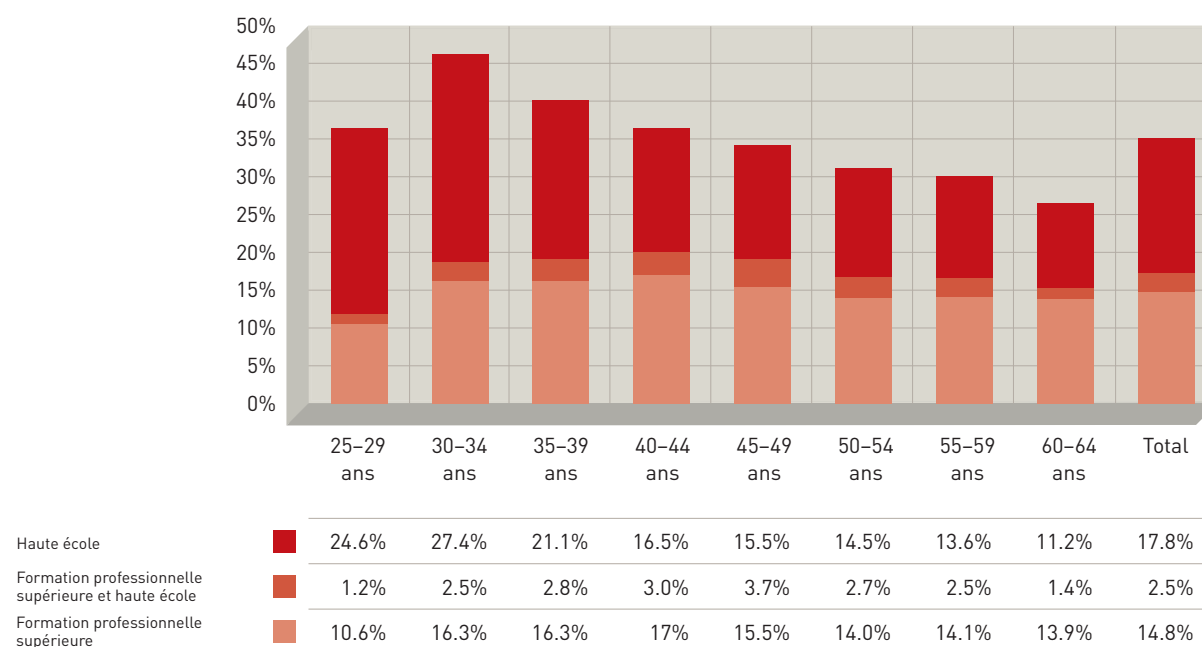
Passage maturité professionnelle – hautes écoles spécialisées

Passage immédiat	26.0%	24.0%	24.8%	20.6%	19.9%	18.9%	19.3%	19.5%
Passage après une année	14.8%	14.4%	13.5%	16.3%	15.7%	17.1%	19.3%	
Passage après 2 ans ou plus	18.1%	16.4%	15.9%	15.4%	13.2%			
Total des passages MP – HES	58.9%	54.8%	54.2%	52.3%	48.7%			
	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008

NOMBRE CROISSANT DES DIPLÔMES DU DEGRÉ TERTIAIRE

Le nombre de diplômes délivrés au degré tertiaire ne cesse d'augmenter. En 2009, près d'un tiers de la population est titulaire d'un diplôme de la formation professionnelle supérieure ou d'une haute école.

Nombre de formations achevées au degré tertiaire en 2009 par tranche d'âge



Diplômes décernés dans la formation professionnelle supérieure

Diplôme d'école supérieure	2 800	3 600	3 600	4 000	4 100	4 100	4 200	4 200
Diplôme (examen professionnel supérieur fédéral)	3 200	3 100	3 000	3 200	2 600	2 900	2 600	2 800
Brevet (examen professionnel fédéral)	6 100	9 500	12 400	11 400	12 200	13 200	11 700	12 500
Dipl. des autres formations prof. supérieures	8 800	8 700	8 000	10 700	10 600	9 400	8 800	8 100
Total	20 900	24 900	27 000	29 300	29 500	29 600	27 300	27 600
	1995	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008

FAITS ET DONNÉES CHIFFRÉES

FINANCEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

La Confédération, les cantons et les organisations du monde du travail participent au financement de la formation professionnelle. La formation professionnelle supérieure et la formation continue à des fins professionnelles relevant principalement de la responsabilité des individus et des entreprises, il leur revient pour l'essentiel de les assumer financièrement.

Pouvoirs publics

Les cantons, qui sont compétents pour la mise en oeuvre de la formation professionnelle, assument plus des trois quarts des dépenses publiques dans ce domaine. Selon la nouvelle loi sur la formation professionnelle, la Confédération devra augmenter au cours des prochaines années sa part du financement de la formation professionnelle jusqu'au quart des coûts assumés par les pouvoirs publics. 10% de la contribution fédérale sont réservés à la promotion de projets de développement et de prestations particulières d'intérêt public.

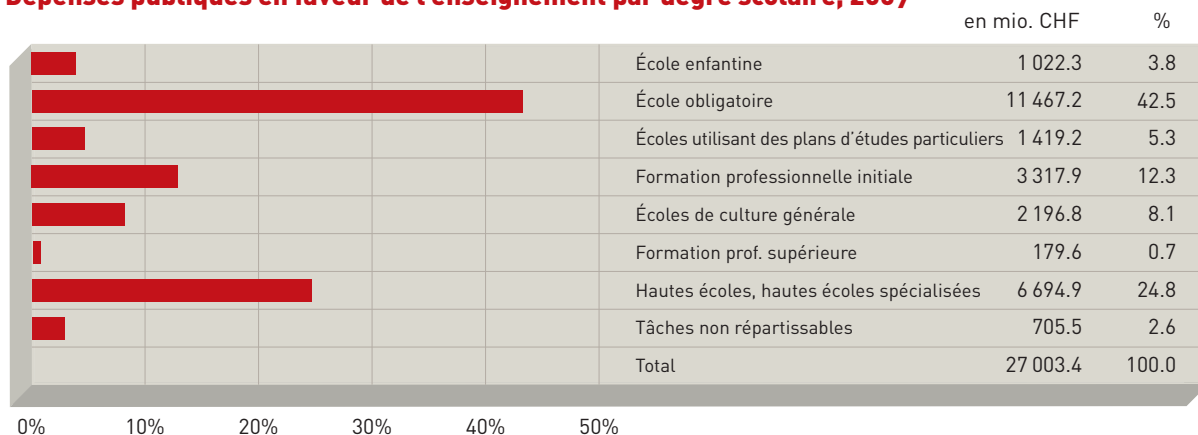
Organisations du monde du travail

Avec leurs offres de formation, les associations professionnelles et les organisations de branches contribuent aussi au financement de la formation professionnelle: elles effectuent des travaux de base, gèrent leurs propres institutions de formation et font de la publicité pour leurs domaines professionnels respectifs. La formation professionnelle est globalement rentable pour les entreprises formatrices. Selon une étude datant de l'an 2004, les coûts bruts de formation se montent à 4,7 milliards de francs, contre 5,2 milliards de francs d'activités productives de la part des personnes en formation.

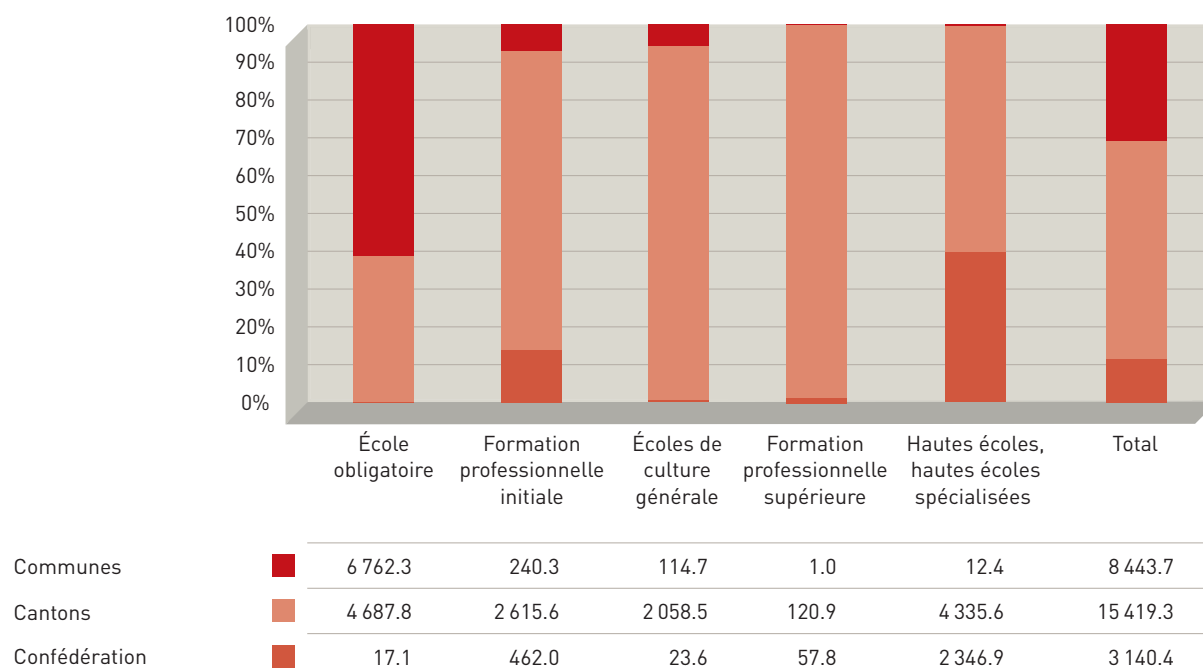
Fonds en faveur de la formation professionnelle propre à chaque branche

Conformément à la nouvelle loi sur la formation professionnelle, ces fonds doivent être mis en place par branche et être alimentés également par les entreprises qui ne participent pas aux coûts de la formation professionnelle supportés par une association professionnelle. Il s'agit en l'occurrence de mettre les entreprises non membres d'une association professionnelle face à leurs responsabilités. Sur demande, la Confédération peut déclarer la participation à un fonds obligatoire pour toutes les entreprises de la branche.

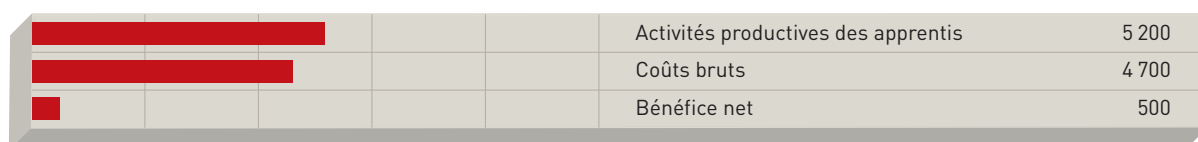
Dépenses publiques en faveur de l'enseignement par degré scolaire, 2007



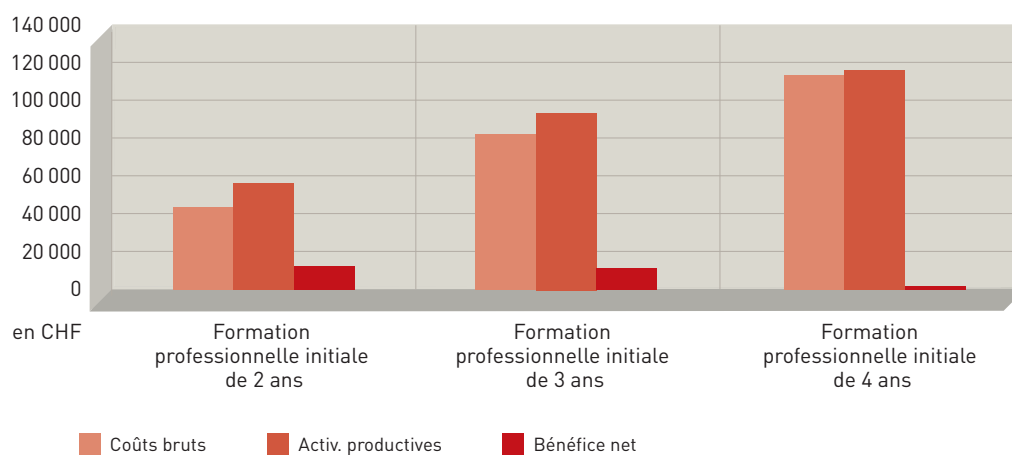
Dépenses des prestataires publics de formation en 2007 (en millions de francs)



Coût/bénéfice de la formation des apprentis pour les entreprises suisses en millions de francs, enquête 2004



Coût/bénéfice selon la durée d'apprentissage, enquête 2004





PROJETS

Baromètre des places d'apprentissage

Enquête représentative auprès des jeunes et des entreprises concernant la situation sur le marché des places d'apprentissage. Est menée deux fois l'an (en avril et en août) depuis 1997.
www.bbt.admin.ch

Coût/bénéfice de la formation des apprentis pour les entreprises suisses

Étude réalisée par le Centre de recherche sur l'économie de l'éducation (FfB Forschungsstelle für Bildungsökonomie de l'Université de Berne) sur les aspects économiques de la formation professionnelle pour les entreprises.
www.vwi.unibe.ch/ffb

Championnats des métiers aux niveaux suisse et international

De nombreuses associations professionnelles peuvent, tous les ans, se targuer de compter dans leurs rangs des champions parmi les meilleurs professionnels. Les championnats suisses servent également d'éliminatoires en vue des championnats du monde.
www.swiss-skills.ch

Formationprofessionnelleplus.ch

Informations sur les nombreuses perspectives offertes par la formation professionnelle.
www.formationprofessionnelleplus.ch

Processus de Copenhague

Ce processus vise notamment à encourager la perméabilité, la transparence et la mobilité dans le domaine de la formation. Représentée par l'OFFT, la Suisse participe à l'initiative de l'Union européenne.
www.bbt.admin.ch

Validation des acquis

La prise en compte des compétences acquises de manière non formelle permet aux adultes d'accéder à des diplômes fédéraux sans devoir suivre une filière de formation classique. Le projet «Validation des acquis» développe les bases pour l'élaboration de la procédure de prise en compte.
www.validacquis.ch

Etudes de l'OCDE sur la formation professionnelle

La Suisse a participé en 2009 à deux études comparatives et a obtenu de bonnes notes. Vous pouvez consulter ces deux études sur le site
www.bbt.admin.ch.

Portail pour la formation professionnelle

Informations sur le système suisse de formation professionnelle et sur ses principaux aspects.
www.formationprofessionnelleplus.ch

Vignette pour les entreprises formatrices

En guise de reconnaissance, les entreprises formatrices se voient remettre chaque année une vignette par les offices cantonaux de la formation professionnelle. Cette vignette peut être utilisée à des fins de marketing.
www.csfp.ch



FAITS ET DONNÉES CHIFFRÉES

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Liste des professions

Toutes les professions fédérales reconnues:
bases légales et adresses.
www.bbt.admin.ch

Office fédéral de la statistique (OFS)

www.education-stat.admin.ch

Administration fédérale des finances (AFF)

www.efv.admin.ch

Institut fédéral des hautes écoles en formation professionnelle (IFFP)

www.iffp-suisse.ch

Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP)

www.cdip.ch

Portail suisse de l'orientation scolaire et professionnelle

www.orientation.ch

Serveur suisse de l'éducation

www.educa.ch

Newsletter électronique sur la formation professionnelle

www.panorama.ch

Lexique de la formation professionnelle

www.lex.formationprof.ch

Recherche sur la formation professionnelle

Les Leading Houses défendent un programme d'encouragement de l'OFFT en vue du développement durable de la recherche sur la formation professionnelle en Suisse.

www.bbt.admin.ch

Impressum

Editeur: Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT), © 2010

Rédaction: Secteur Questions de fond + politique

Photographies: bildhoch2, Liebistorf

Graphisme: cR Werbeagentur AG, Basel

Imprimerie: Steudler Press AG, Basel

Langues: f. / all. / i. / a.

Source:

pages 12–18: Office fédéral de la statistique (OFS, février 2010)

page 19: Office fédéral de la statistique et Centre de recherche sur l'économie, Université de Berne

Adresse pour commander

www.formationprofessionnelleplus.ch

Contact

Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie, Effingerstrasse 27, 3003 Berne,
Téléphone +41 (0)31 322 21 29, berufsbildung@bbt.admin.ch, www.bbt.admin.ch